



# Présentation d'une demande de marin

Guide à l'intention des agents  
maritimes

IRCC – document mis à jour en mars 2023



Immigration, Réfugiés  
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees  
and Citizenship Canada

Canada

## Table des matières

I.	À quel moment dois-je présenter une demande en ligne?.....	2
II.	À quel endroit puis-je trouver les formulaires de demande et les exigences détaillées?.....	2
III.	Où dois-je présenter une demande en ligne? .....	2
IV.	Renseignements importants .....	3
V.	Pièces jointes et taille des documents .....	3
VI.	Exigences .....	4
VII.	Manifeste de l'organisme maritime .....	5
VIII.	Frais.....	5
IX.	Demande relative à la collecte des données biométriques .....	5
X.	Communication avec le Bureau de migration d'IRCC.....	6
XI.	Modifications apportées après la présentation d'une demande (retrait, changement de navire).....	6
XII.	Votre demande est traitée. Quelles sont les prochaines étapes? .....	6
XIII.	Que doivent apporter les marins pour pouvoir voyager au Canada? .....	7

---

*L'objectif du présent guide est d'aider les marins et les agents à mieux comprendre le processus de demande en ligne.*

---

## I. À quel moment dois-je présenter une demande en ligne?

Nous encourageons les demandeurs à **présenter leurs demandes en ligne quatre (4) semaines à l'avance**, et ce, même si IRCC vise à accorder la priorité aux demandes des marins et à traiter ces dernières en temps opportun.

## II. À quel endroit puis-je trouver les formulaires de demande et les exigences détaillées?

Vous pouvez déterminer si vous êtes admissible à titre de membre de l'équipage ici : [Visa de visiteur : Comment présenter une demande – Pour joindre l'équipage d'un navire](#)

Rappel : pour présenter une demande de visa de visiteur pour **vous joindre à l'équipage d'un navire en tant que membre de l'équipage**, vous devez :

- voyager au Canada pour joindre l'équipage d'un navire;
- être muni d'une pièce d'identité de marin;
- être muni d'un passeport ou d'un autre document de marin; **et**
- être muni d'une preuve d'emploi sur un navire dans un port canadien.

Vous pouvez consulter les instructions détaillées sur le processus de demande [ici](#).

## III. Où dois-je présenter une demande en ligne?

Les agents maritimes peuvent utiliser le [portail d'IRCC](#) pour présenter des demandes en ligne. Vous pouvez présenter plusieurs demandes de marin à l'aide d'un même compte sur le Portail.

Vous pouvez également présenter des demandes en ligne à l'aide d'un compte sécurisé d'IRCC. Vous devez créer un compte sécurisé d'IRCC en cliquant [ici](#).

## IV. Renseignements importants

### Type de visa et objet de la visite

Veillez prendre note que les marins ne peuvent pas obtenir de visa de **TRANSIT**; ils doivent donc présenter une demande de visa de résident temporaire (VRT) (**visiteur**). Par conséquent, veuillez suivre les directives ci-dessous :

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS - TYPE DE VISA et objet de la visite	
Objet de la visite	Autre
Type de visa	WX-1 Marin
	V1 pour les personnes à charge accompagnant le demandeur SEULEMENT
Identificateurs clés	
Veillez inscrire « <b>JOINDRE L'ÉQUIPAGE D'UN NAVIRE</b> » ou « <b>MARIN</b> » en tant qu'objet de votre voyage dans n'importe quel champ du formulaire de demande, sous « autre description » ou « itinéraire de voyage ».	

## V. Pièces jointes et taille des documents

Tous les documents fournis doivent être clairs et intégraux. Après avoir téléchargé le document, veuillez examiner la qualité des éléments graphiques. Toutes les lettres, les étampes, les photos et les images d'arrière-plan doivent être suffisamment claires pour être lues ou examinées. La taille maximale de chaque fichier est de 2 Mo.

## VI. Exigences

<b>EXIGENCES RELATIVES À LA DEMANDE</b>	<b>Détails</b>
<b>Paieement</b>	Une carte de crédit valide afin de payer tous les frais applicables
<b>Formulaires</b>	<p><b>IMM 5257</b> (Visa de résident temporaire) 1 formulaire par marin</p> <p><b>IMM 5707</b> (Renseignements additionnels sur la famille) *** veuillez indiquer clairement si des membres de votre famille vous accompagneront au Canada en répondant par « oui » ou par « non ».</p> <p><b>IMM 5476</b> Recours aux services d'un représentant pour chaque marin</p>
<b>Exigences relatives aux photos</b>	Une photo de passeport qui a été prise dans les six (6) derniers mois - veuillez télécharger la photo, et nommer le fichier comme suit : <b>Photo de passeport</b>
<b>Passeport</b>	Une copie numérique du passeport du demandeur, incluant la page de données personnelles et toutes les pages qui présentent les antécédents de voyage - veuillez télécharger ces éléments, et nommer le fichier comme suit : <b>Passeport/document de voyage</b>
<b>Autres documents requis</b>	Une copie numérique de toutes les pages du livret de marin - veuillez télécharger le livret, et nommer le fichier comme suit : <b>Livret de marin</b>
<b>Agent inviteur/inviteur au port au Canada</b>	Une lettre d'invitation signée et envoyée par un agent maritime et/ou un agent portuaire au Canada - veuillez télécharger la lettre, et nommer le fichier comme suit : <b>Lettre d'invitation</b>
<b>Recruteur d'un organisme maritime</b>	Une copie numérique de la lettre d'introduction envoyée par un recruteur d'un organisme maritime - veuillez télécharger la lettre, et nommer le fichier comme suit : <b>Lettre d'introduction d'un organisme local</b>

<b>Contrat de travail</b>	Une copie numérique du contrat de travail de chaque marin, y compris les renseignements personnels, le salaire et la date de début et de fin du contrat du demandeur, les renseignements à l'intention de l'organisme maritime, ainsi que le nom du propriétaire et le numéro de l'Organisation maritime internationale (OMI) du navire. Veuillez télécharger ce contrat, et nommer le fichier comme suit : « <b>Entente relative au contrat de travail</b> »
<b>Autres explications</b>	Veuillez télécharger toute autre explication ou tout autre document et nommer les fichiers comme suit : <b>Documents supplémentaires</b>
<b>IMPORTANT</b>	
Afin d'éviter des retards dans le traitement de votre demande, assurez-vous d'inclure une déclaration complète de vos antécédents de voyage et de toutes les demandes que vous avez présentées au Canada, aux États-Unis ou dans tout autre pays. Veuillez également inclure les refus.	

## VII. Manifeste de l'organisme maritime

Les organismes portuaires et les organismes maritimes de recrutement doivent envoyer le manifeste à IRCC afin de confirmer le **nom du marin, les ports d'escale** et les dates d'escale de chaque navire. Lorsque vous aurez présenté votre demande, veuillez transmettre le manifeste à l'aide du [formulaire Web d'IRCC](#).

**Les renseignements suivants doivent figurer sur la première ligne : URGENT - Des MARINS voyageront en date du (DATE) afin de se joindre à l'équipage du NM (NOM DU NAVIRE) au port (NOM DU PORT AU CANADA) (NOM DU BUREAU DE MIGRATION) - équipe des MARINS.**

## VIII. Frais

Les frais relatifs à la demande de VRT sont de 100 \$ CA, sans compter les frais pour la collecte de données biométriques de 85 \$ CA. Afin d'éviter des retards dans le traitement de votre demande, assurez-vous d'avoir payé l'intégralité des frais applicables.

## IX. Demande relative à la collecte des données biométriques

Lorsqu'un paiement complet aura été reçu et que la demande sera dûment remplie, une lettre d'instructions relatives à la collecte des données biométriques sera envoyée aux demandeurs. Ces derniers devront suivre ces instructions afin de subir leur examen biométrique dans les plus brefs délais.

## X. Communication avec le Bureau de migration d'IRCC

Vous recevrez une lettre de rappel concernant la collecte des données biométriques dans un délai de sept jours si le marin n'a pas satisfait aux exigences biométriques dans le délai prescrit. Si de nouveaux documents justificatifs sont nécessaires, ou si des documents requis sont manquants ou inacceptables, nous enverrons une lettre de demande au demandeur. Veuillez consulter régulièrement votre boîte de réception et votre compte en ligne. La lettre sera envoyée depuis le compte sécurisé d'IRCC du demandeur. Vous pouvez également consulter l'état de votre demande à la page suivante : [Services en ligne \(cic.gc.ca\)](https://cic.gc.ca).

## XI. Modifications apportées après la présentation d'une demande (retrait, changement de navire)

### Retrait d'une demande après la soumission

Une demande peut être retirée, pourvu qu'elle n'ait pas été traitée. La lettre de demande de retrait doit être signée par le demandeur, et doit comprendre le numéro de la demande, le nom complet, la date de naissance et le nom du navire du demandeur. Une demande de retrait n'aura aucune incidence sur tout résultat d'une future demande de VRT.

Vous pouvez présenter une demande de lettre de retrait, en ligne, à l'aide du formulaire Web d'IRCC, en indiquant clairement « **Retrait de la demande de marin** », ainsi que le nom du client et le numéro de la demande.

Remarque : si un agent souhaite retirer une demande, il doit d'abord obtenir l'autorisation du demandeur par l'intermédiaire d'un formulaire « Recours aux services d'un représentant » (IMM5476) rempli.

### Changement de navire après la présentation d'une demande

Vous pouvez demander un changement de navire en raison de besoins opérationnels ou logistiques, pourvu que la demande soit toujours en cours de traitement. Pour ce faire, veuillez soumettre une nouvelle lettre d'emploi, un nouveau contrat et une nouvelle lettre d'invitation afin de tenir compte de ce changement.

Veillez prendre note que si la demande initiale a été traitée avant que votre demande actuelle ne soit reçue, vous devrez présenter une nouvelle demande et payer tous les frais applicables.

## XII. Votre demande est traitée. Quelles sont les prochaines étapes?

Lorsque votre demande aura été traitée, les demandeurs ou les représentants de compte seront contactés afin qu'ils puissent obtenir des instructions supplémentaires sur la remise de documents.

### XIII. Que doivent apporter les marins pour pouvoir voyager au Canada?

Liste des documents que les marins doivent posséder afin d'entrer au Canada	
• <b>Passeport valide</b>	<input type="checkbox"/>
• <b>Livret de marin</b>	<input type="checkbox"/>
• Lettre d'autorisation d'IRCC	<input type="checkbox"/>
• Lettre d'invitation de l'agent maritime ou du navire au Canada	<input type="checkbox"/>
• Lettre d'introduction de l'organisme local	<input type="checkbox"/>
Assurez-vous de consulter les dernières mises à jour relatives à la frontière concernant les voyages internationaux et les dernières instructions d' <a href="#">ARRIVECAN</a> .	